



SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, B-5020 Flawinne.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique).- Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 12 FEVRIER 2019

L'Assemblée Générale de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) a eu lieu le 12 février 2019 à FLAWINNE.

Le président Michel Leenaers ouvre la séance à 11 heures 40. Après avoir remercié les membres présents, il demande un instant de recueillement en mémoire des personnes, membres ou proches, décédés depuis l'Assemblée Générale de 2018, Nestor Babette, Jacques BAUCHAU, Christiane BAUDOT-LABOUREUR, Madame DAEMS, Christiane Willems, épouse de J. BAUCHAU et Michel HENROTTE et dernièrement Jean-Claude Bastogne.

Durant cette réunion, précise-t-il ensuite, nous aurons à voter pour la reconduction de tous les membres actuels du Conseil d'Administration dont le mandat de 3 ans est arrivé à terme ainsi que pour des modifications mineures au sein de nos statuts. Le quorum des votes est atteint car l'assemblée totalise 49 voix (présents + procurations), soit plus des 2/3 de celles des membres actuellement en ordre de cotisation.

Le procès-verbal de l'AG du 20 février 2018 est approuvé.

Le nombre total de participations aux activités proposées en 2018 a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente (-19). Les excursions à Aachen et Dinant, bien que très intéressantes et particulièrement bien préparées, n'ont pas eu le succès mérité; d'autre part, les intempéries ont généré un manque de fréquentation des vœux de Nouvel-An à Wartet. Les réunions bimestrielles et le repas de Corps n'ont pas atteint le succès escompté.

Par contre, le voyage en Yonne a connu une très bonne fréquentation de même que les activités de bouche comme le déjeuner printanier, le repas gourmand et la journée champêtre.

Comme l'année dernière, ce constat est très vraisemblablement le fruit de l'augmentation sensible du coût de certaines activités et de l'indisponibilité croissante de certains membres assidus en raison de problèmes de santé ou familiaux.

Notre cercle compte, après une mise à jour drastique, 96 membres dont 72 sont à ce jour en ordre de cotisation. Ce retard ne se justifiant pas, le trésorier enverra aux « distraits » un rappel de paiement.

Le président insiste pour une plus grande ponctualité et rappelle que le montant de la cotisation a été porté pour TOUS à 25 €. Afin de faciliter le travail comptable, il demande avec insistance que la cotisation 2020 soit versée à partir du 5 janvier 2020 jusqu'au 18 février 2020, date de la prochaine assemblée générale.

Le trésorier expose la situation financière et le bilan 2018. La balance est saine et en équilibre. Ces documents sont repris dans les annexes A et B au présent procès-verbal.

Au nom des contrôleurs aux comptes, J-P Asselman fait rapport de leur mission, souligne l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicite pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques,

propose in fine à l'assemblée non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2018 mais de donner aussi décharge au CA pour la gestion financière.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le président rappelle le planning des activités 2019 dont les membres ont déjà eu connaissance préalablement par diverses voies d'information. Ce planning est approuvé à l'unanimité. Il faut noter **qu'une seule excursion** avec emploi d'un car (Vogelsang) a été retenue pour l'année 2019.

Le trésorier présente le projet de budget pour 2019, basé sur le canevas adopté lors de l'assemblée générale de l'an passé. Ces prévisions visent l'équilibre et pourraient même enregistrer un certain bonus ainsi qu'une légère croissance de notre patrimoine. Ces prévisions sont reprises en annexe C du présent procès-verbal.

L'assemblée approuve le projet du budget présenté.

Emile Genot et Jean-Paul Asselman se portent volontaires pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2019.

La situation du CA est inchangée par rapport à 2018. M. Leenaers, président, C. Legat, vice-président et secrétaire, P. Frenay, trésorier, F. Bernier, organisateur voyage, A. Brimez et B. Dewilde, arrivent en fin de mandat et sont rééligibles. Faute de nouvelle candidature, l'assemblée vote pour la reconduction du conseil d'administration (CA) sortant.

Arrive enfin le dernier vote relatif à l'aménagement des statuts actuels et à la fixation du montant de la cotisation annuelle.

Les statuts devront reprendre la nouvelle adresse du siège social ainsi que la notification de la reconduction des membres du CA. Le montant de la cotisation pour l'année suivante sera proposé par le CA à l'assemblée générale qui le confirmera ou non.

F. Bernier précise que le voyage ne subira pas de modification majeure par rapport aux prévisions sauf si le nombre d'inscrits, déjà encourageant, venait à devoir instaurer un ordre de priorité en fonction des inscriptions.

Aucun nouveau point n'étant soulevé par l'assemblée, l'AG est officiellement clôturée.

Pour le Président,
C. Legat
Secrétaire

Liste des annexes

Annexe A : Bilan financier global de 2018

Annexe B : Bilan financier 2018 par activité

Annexe C : Projet de budget pour l'année 2

BILAN DE COMPTES 2018**RECETTES**

Cotisations des membres effectifs, Adhérents et sympathisants	2.330,00 €
Autres recettes	
Report de 2019	457,00 €
Recettes des activités	81,19 €
Revenus bancaires	0,00 €
Bénéfice des activités	0,00 €
<u>TOTAL RECETTES</u>	<u>2.868,19 €</u>

DEPENSES

Frais généraux (Bureau, Poste, Admin ...)	- 129,08 €
Relations publiques	- 100,00 €
Services et biens divers (frais financiers)	- 1.019,36 €
Pertes des activités	- 471,21 €
Assurances	- 237,07 €
Cotisations du national	- 919,00 €
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>- 2.404,51 €</u>

BILAN PARTIEL

2.787,00 € - 2.404,51 € = 463,68 €

BILAN GLOBAL 2018

Bilan Partiel (AVOIR)	463,68 €
Report de 2017	3.536,25 €
TOTAL	3.999,93 €
A reporter 2019	- 457,00 €
<u>BILAN NET 2018</u>	<u>3.542,93 €</u>

PATRIMOINE au 31/12/2018

3.542,93 € + 6,83 € (compte dépôt) + 7.603,75 € (patrimoine) =

11.153,51 €

BILAN DES ACTIVITES 2018

<u>Activités</u>	Recettes	Dépenses	Balance
Réception Nouvel-An	420,00 €	- 201,91 €	218,09 €
Assemblée Générale	460,00 €	- 450,00 €	10,00 €
Déjeuner printanier	1950,00 €	- 1755,00 €	195,00 €
Excursion Aachen	1140,00 €	- 1365,91 €	- 225,91 €
Excursion Dinant	1199,39 €	- 1630,00 €	- 430,61 €
Déjeuner gourmand	1400,00 €	- 1400,00 €	0,00 €
Journée champêtre	1000,00 €	- 1000,00 €	0,00 €
Voyage en Yonne	27573,50 €	- 27563,38 €	10,12 €
Journée nationale	715,00 €	- 725,00 €	- 10,00 €
Repas de Corps	2970,00 €	- 2619,90 €	350,10 €
Réunions bimestrielles	92,40 €	- 128,00 €	- 35,60 €
<u>TOTAL</u>	38367,89 €	- 38839,10 €	81,19 €
Bénéfice des activités			

PROJET DE BUDGET 2019

	Prévu	Réalisé
<u>RECETTES</u>		
Cotisations des membres effectifs, Adhérents et sympathisants	2400,00 €	en cours
Autres recettes		
Report de 2018	457,00 €	0,00 €
Autres recettes	500,00 €	0,00 €
Revenus bancaires	10,00 €	0,00 €
Bénéfice des activités	0,00 €	0,00 €
<u>TOTAL RECETTES</u>	3367,00 €	0,00 €
 <u>DEPENSES</u>		
Frais d'Administration		
Gestion Bureau	- 50,00 €	- 0,00 €
Frais postaux	- 50,00 €	- 0,00 €
Moniteur	- 150,00 €	- 0,00 €
Site Internet	- 50,00 €	- 0,00 €
Relations publiques	- 200,00 €	- 0,00 €
Services et biens divers		
Frais réunions	- 400,00 €	- 0,00 €
Frais financiers	- 20,00 €	- 0,00 €
Réserve CA Activités	- 600,00 €	- 0,00 €
Réserve fonctionnelle	- 100,00 €	- 0,00 €
Pertes des activités	- 0,00 €	- 0,00 €
Assurances	- 250,00 €	- 0,00 €
Cotisations du national	- 1200,00 €	- 0,00 €
<u>TOTAL DEPENSES</u>	- 3070,00 €	- 0,00 €

BILAN PROVISOIRE 2019

3367,00 € - 3070,00 € = 297 €